

GRANDE CONFÉRENCE DE L'AIEQ

*Soutien aux entreprises de l'industrie électrique
en approvisionnement local et écoresponsable*

MAWANA PONGO

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INNOVATION
ET DE L'ÉNERGIE

9 novembre 2023



TABLE DES MATIÈRES

1. L'approvisionnement durable et achat local (concepts)
2. L'approvisionnement écoresponsable de l'industrie
3. Les enveloppes du MEIE consacrées à l'achat local
4. Le programme ESSOR – volet 3 : réduction de l'empreinte environnementale
5. Le Fonds Écoleader

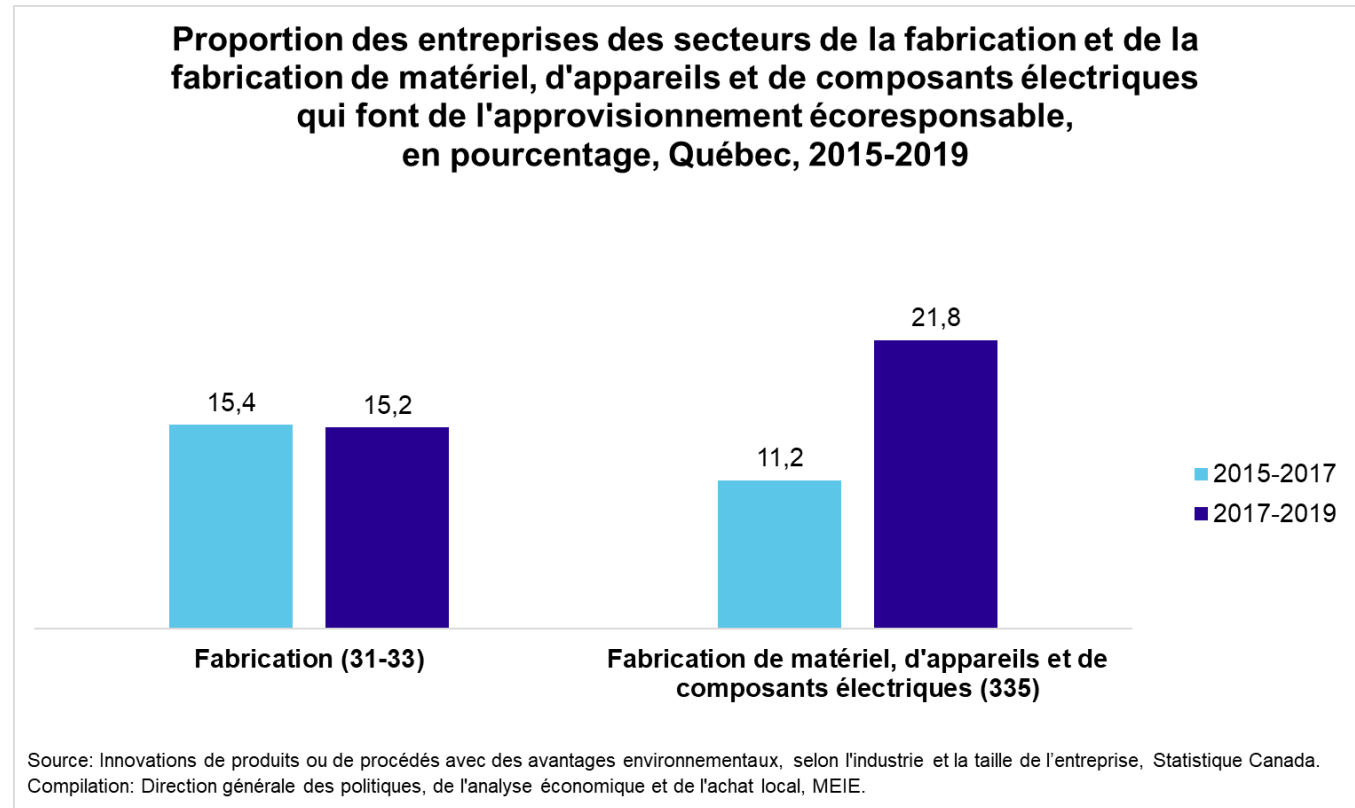
1. L'APPROVISIONNEMENT DURABLE ET LOCAL (CONCEPTS) ³

- **L'approvisionnement écoresponsable**
 - Intégrer des critères sociaux ou environnementaux dans ses décisions d'achat ou pour la sélection de ses fournisseurs (approvisionnement durable)
 - Exemples : achat de produits écoénergétiques, à contenu recyclé, à emballages réduits; recours à des fournisseurs mettant en œuvre des pratiques environnementales ou sociales; **achat local**.
- **L'approvisionnement local**
 - Acheter des biens et services produits localement plutôt que ceux produits plus loin. Dans le contexte québécois, la notion de local reste à l'intérieur des frontières du Québec .
 - Exemples : achats d'intrants et de services effectués chez des fournisseurs et des commerces situés dans sa ville, sa municipalité, sa région ou dans d'autres villes, municipalités ou régions du Québec.

2. L'APPROVISIONNEMENT ÉCORESPONSABLE DE L'INDUSTRIE

DÉFI : AMÉLIORER SA BONNE PERFORMANCE RELATIVE

- L'approvisionnement écoresponsable peut être estimé par :
 - L'amélioration de l'efficacité environnementale par le remplacement de matériaux moins polluants sur le plan des émissions de gaz à effet de serre.
- L'approvisionnement écoresponsable dans le secteur de la fabrication
 - Stable de 2015 à 2019 (*graphique*)
 - Stable de 2019 à 2022
 - (*source: Enquête sur le développement durable, les pratiques écoresponsables et les technologies propres*)



3. LES ENVELOPPES DU MEIE CONSACRÉES À L'ACHAT LOCAL ⁵

- **40 M\$ pour hausser la proportion de biens produits au Québec dans les chaînes d'approvisionnement des entreprises québécoises (2020 – 2022)**
 - 11 projets soutenus pour des aides financières de près de 47 M\$.
 - Secteurs d'activité (ex. : santé, agroalimentaire, industrie électrique, manufacturier, gestion de l'eau, culture)
- **20 M\$ pour encourager la production québécoise et l'achat local (2022 – 2025)**
 - Favoriser le repérage, la promotion et l'achat en ligne et de proximité des produits et services québécois.
 - Faciliter l'intégration de meilleures pratiques d'affaires en logistique par les entreprises québécoises.
 - Renforcer les chaînes d'approvisionnement du Québec.

3. LES ENVELOPPES DU MEIE CONSACRÉES À L'ACHAT LOCAL⁶

EXEMPLES D'INTERVENTIONS

Exemple 1

- **Organisme** : Association de l'industrie électrique du Québec.
- **Aide financière** : Subvention de 5 M\$.
- **Projet** : Réaliser le Projet d'approvisionnement stratégique québécois électrique (PASQÉ) pour développer des fournisseurs québécois de l'industrie électrique.

Exemple 2

- **Appel de projets**.
- **Volet A** : La promotion des produits non alimentaires vérifiés ayant obtenu l'une des marques de certification de LPDQ.
- **Volet B** : La résilience des chaînes d'approvisionnement manufacturières du Québec.
- **Projet** : Entre 100 000 \$ et 2 000 000 \$.
- **Taux d'aide** : 60 % des dépenses admissibles.
- **Taux de cumul** : 80 % des dépenses admissibles.
- **Période de dépôt** : 5 octobre au 3 novembre 2023.
- **Prochaine étape** : Analyse des projets reçus.

4. LE PROGRAMME ESSOR – VOLET 3

7

- Confié à Investissement Québec dans le Fonds du développement économique.
- **Objectif:** Réduire l’empreinte environnementale des entreprises du Québec, notamment par l’adoption de technologies propres.
- **Projets admissibles:**
 - Projet d’investissement visant une réduction significative de l’empreinte environnementale par l’acquisition et l’implantation de technologies propres.
- **Nature de l’aide:**
 - Contributions remboursables.
 - Garanties de prêt.
 - Prises de participation.
 - Contributions non remboursables (subventions).

4. LE PROGRAMME ESSOR – VOLET 3

EXEMPLES DE PROJETS FINANCÉS



8

Exemple 1

- **Entreprise** : Entreprise de fabrication de tourbe.
- **Aide financière** : Prêt sans intérêt de 900 000 \$.
- **Projet** : Développer et améliorer les procédés de fabrication de litières à base de tourbe et de résidus de bois.

Exemple 2

- **Entreprise** : Entreprise de gestion des déchets.
- **Aide financière** : Prêt sans intérêt de 222 180 \$.
- **Projet** : Acquérir un système mobile de traitement des boues de fosses septiques.

5. LE FONDS ÉCOLEADER

- Fonds soutenu par le MEIE
- **Objectif:** Orienter et soutenir les entreprises québécoises dans l'intégration de pratiques écoresponsables et de technologies propres.
- **Projets admissibles:**
 - 11 thématiques, dont l'approvisionnement responsable.
- **Nature de l'aide:**
 - Accompagnement.
 - Subventions.
 - Répertoire des programmes de financement publics en pratiques écoresponsables et en technologies propres.

5. LE FONDS ÉCOLEADER

EXEMPLE DE PROJET FINANCÉ



10

- **Entreprise** : Entreprise qui œuvre dans le domaine de l'efficacité énergétique et qui offre des services de distribution de gaz naturel renouvelable.
- **Aide financière** : Investissement de 127 000 \$ pour une étude de faisabilité, dont 50 000 \$ en subvention du Fonds Écoleader.
- **Projet** : Étude de faisabilité en soutien au développement d'une filière de production de gaz naturel renouvelable en Outaouais.



MERCI